



Le syndic ne repond pas à mes demandes

Par **harley2b20**, le **01/01/2016 à 19:14**

bjr
mon immeuble dont la construction date d'avant 1920 ne comprend pas de prise de terre. malgré 2 lettres recommandées avec a/c lui demandant de réunir une ag afin de mettre à l'ordre du jour l'installation d'une prise de terre pas de nouvelle. lettre a/c envoyée 15/10 et 15/11
merci de me tenir à votre service pour plus d'informations
bonne et heureuse année 2016
mjmf

Par **Lag0**, le **01/01/2016 à 21:14**

Bonjour,
Pourquoi réunir une AG juste pour ce motif ?
Vous pouvez demander à mettre cette question à l'ordre du jour de la prochaine AG ordinaire.

Par **morobar**, le **02/01/2016 à 10:05**

Bonjour,
Il va falloir convaincre en outre les autres copropriétaires, car une prise de terre générale va impliquer la mise à la norme de toute l'installation concernant les communs.
Ensuite chaque copropriétaire devra, s'il veut bénéficier de cette mise à la terre, refaire l'intégralité de son installation pour une mise en conformité avec la norme NF 15-100
Mais de toutes façons il faudra bien y passer un jour ou l'autre.